

Le Conseil a déclaré et déclare les dits de Noyan et de Lorimier duement atteints et convaincus de s'être querellés et battus sur le champ l'épée à la main et s'être entreblessés, pourquoi les a condamnés et condamne à aumôner chacun la somme de cinquante livres, applicable moitié à l'Hôtel Dieu de cette ville et l'autre au bureau des pauvres d'icelle, et au dépens du procès, à taxer par le Conseiller Rapporteur défense à eux de récidiver sous telle peine qu'il appartiendra.

(Signé) BOCHART CHAMPIGNY DEPEIRAS.

Ils eurent encore à subir, de M. de Frontenac, la perte de leur poste de commandant de leurs compagnies, qui fut donné à deux autres officiers.

M. de Noyan eut occasion de revoir Mlle LeMoynes, après son duel, et sut s'en faire aimer.

Le 8 décembre 1694, il l'épousa, à Québec, après avoir obtenu dispense de trois bans. Les témoins étaient : Guillaume-Emmanuel-Théodore de Maupon, chevalier, comte de l'Étrange ; François-Madeleine Ruette, chevalier, seigneur d'Auteuil, conseiller du Roy, etc., etc.

Après son union avec la fille du seigneur de Longueuil et de Châteauquay, le sieur de Noyan alla demeurer à Montréal.

Je l'ai retrouvé, longtemps plus tard, avec son fils, enseigne dans les troupes, à la Louisiane, d'où, pour certaines raisons d'intrigues, ils furent appelés en France (*).

L'amour qu'avait professé de Lorimier pour Mlle LeMoynes s'émuoussa et s'éclipsa rapidement. Son cœur n'avait pas été fortement engagé. Après son duel et la perte de son poste de capitaine, il voyagea, et visita Trois-Rivières, Montréal, etc.

Le 27 janvier 1695, à Champlain, eut lieu son mariage avec Marguerite Chouet de Saint-Romain.

Il s'établit ensuite à Montréal, où il demeura jusque vers 1700, à laquelle date il transporta ses pénates à Lachine.

En 1705, il était commandant du Fort Rolland, à Lachine.

M. de Vaudreuil, en écrivant au ministre, en novembre 1708, disait que de Lorimier "est fort incommodé. Si sa majesté vouloit bien lui donner une pension au lieu de sa compagnie, elle lui feroit une grande grâce."

De Lorimier fut inhumé à Montréal le 29 juillet 1709.

Régis Roy.

CHRONIQUE EUROPÉENNE

Paris, 30 septembre, 1886.

Déjà, les drapeaux flottent un peu partout, et Paris prend un air de fête.

Dans les quartiers pauvres, le père et ses gosses s'arrêtent au bazar où ils achètent des étoffes aux couleurs françaises et russes pour décorer la pauvre fenêtre donnant sur l'étroite rue où quand même, la joie sera vive et grande.

On chantera, on dansera et on parlera du Tsar, de la Russie !

Les belles avenues, les grands boulevards offriront un coup d'œil splendide.

Des millions de francs se dépenseront à cette fête offerte par le peuple français à son allié russe. Des wagons-palais ont été construits, avec une richesse admirable, par la Compagnie de l'Ouest.

On veut jeter des fleurs sur le passage des souverains, afin que les voitures impériales ne marchent que sur des roses.

Le Tsar sera bien reçu !

* * *

Hier, je suis allé voir le tombeau de Napoléon, aux

(*) Sulte. *Histoire des Canadiens-français*, vol. VI p. 116.

Invalides. Les vieux militaires, qui gardent ce qui fut "le petit caporal," sont joyeux. Ils brossent leurs habits neufs, et, orgueilleusement drapés dans leur longue redingote, ils attendent la visite du Tsar qui viendra, songeur, contempler la chapelle encore pleine de drapeaux russes et le tombeau de celui devant qui s'inclinaient ses ancêtres et tous les souverains de l'Europe.

La grande armée n'est plus, et le glorieux Corse, qui aime la France, repose là, de son éternel sommeil, au milieu des débris de souvenirs guerriers d'une époque dont il fut le roi rayonnant.

C'est devant ce tombeau que passera le Tsar, alors qu'au dehors les drapeaux français et russes flotteront ensemble et que le peuple entier acclamera Nicolas II comme s'il était son sujet !

* * *

Vendredi, 2 octobre.

Le Tsar ! c'est toujours le mot d'actualité.

Partout, dans les rues, on vend des gravures (*) représentant Nicolas II et Félix Faure fraternisant ensemble. Seulement, l'empereur reste coiffé, tandis que le président se découvre ; c'était le contraire au temps de Napoléon Ier !

Aujourd'hui, sur le boulevard Montmartre, j'entendais crier : "Qui n'a pas son Tsar !" de la même voix que les marchands crient, à la mi-carême : "Qui n'a pas ses confettis !"

Et le peuple s'empresse d'acheter ici une image russe, là le portrait de l'empereur ou son buste.

Les figures des souverains russes sont gravées sur les verres, les mouchoirs en sont marqués, et tous les journaux illustrés ne portent que leurs images. Le Tsar est l'homme du jour dans toute l'acception du mot.

Sa venue à Paris marquera-t-elle quelque page importante de l'histoire de la France ? Impossible de deviner.

En tous cas, il ne pourra être insensible à l'immense sympathie que le peuple français ressent pour lui et pour la Grande Russie.

Dans ma prochaine chronique, j'aurai le plaisir de vous parler au long des fêtes franco-russes, et cela, d'autant plus que le M. le Préfet de Police de Paris, a bien voulu m'envoyer, au nom du MONDE ILLUSTRÉ, un laissez-passer, me permettant d'aller partout et de tout voir, à mon gré.

Quand vous recevrez ces lignes, le Tsar sera venu et même parti. Il aura vu l'éclat des fêtes parisiennes, il aura senti l'ardente amitié du peuple de France, pour lui et ses innombrables sujets. Et, seul le souvenir ineffaçable de cette magnifique réception, restera dans chaque cœur français et dans l'esprit de tous les heureux étrangers qui auront eu le bonheur d'assister à une telle explosion de sentiments dictés par l'amour de la patrie.

Edouard Brunet

LES MARTYRS DU DEVOIR

Le 16 de ce mois, un violent incendie se déclara au No 31, de la rue Saint-Pierre, à Montréal. Ce bâtiment servait de magasins et entrepôts, à la maison Gilmour Frères et Cie, marchands en gros de produits chimiques, savons, huiles, essences, etc. La construction, appartenant aux Sœurs Grises, avait cinq étages.

Malgré les matières inflammables offrant au fléau destructeur un aliment abondant, nos braves pompiers tous appelés sur les lieux, s'étaient enfin rendus maîtres de l'incendie ; un certain nombre d'entre eux s'étaient portés aux divers étages afin de conjurer toute reprise du feu, lorsque tout à coup, le plancher supérieur s'effondrant, entraîna dans sa chute tous les autres planchers, et tout ce qui s'y trouvait !

(*) J'en envoie une des plus jolies au MONDE ILLUSTRÉ.

Un immense cri d'angoisse s'échappa de la foule !...

Après un travail opiniâtre, on put retirer des décombres fumants les corps des pompiers Carpentier, Laporte et King ; ces braves laissent tous des familles dans la plus profonde affliction.

Leurs noms devraient être inscrits en lettres d'or à l'Hôtel-de-Ville et à chacun des postes de pompiers ; et, comme en certain pays, à l'appel de leurs noms, quelqu'un de leurs camarades devrait sortir des rangs et dire : "Mort au champ d'honneur !"

Il y eut en outre dix blessés : Capt. Mann, capt. Viau, David Bennett, capt. Prévost, Burrelle, Mulcahey, John Benoit, Arthur Mann, P. Charest, Geo. Reynolds.

Honneur à ces braves !

Nous espérons que l'importante maison Gilmour Frères et Cie, malgré les pertes—se chiffant, dit-on, par \$100,000—subies en cet incendie, saura reconnaître son devoir envers les familles de ces malheureux : et les journaux devraient ouvrir une souscription en faveur de ces intortunés, et pour la tombe des "Martyrs du Devoir !"

FIRMIN PICARD.

CLÉRIDENT LAFORTUNE

Le séminaire Sainte-Thérèse a perdu, il y a quelque temps, un de ses plus brillants élèves, et le village de la Pointe Gatineau, près Ottawa, un de ses enfants les plus distingués, Clérident Lafortune.

Agé de vingt ans seulement, admirablement doué sous le rapport physique et intellectuel, M. Lafortune complétait, cette année, un cours d'études classiques pendant la durée duquel il a étonné ses maîtres et ses confrères par la perspicacité de son esprit, la facilité de ses talents et la justesse de son jugement. Ses nobles aspirations, son caractère élevé avaient groupé autour de lui une nombreuse phalange de dévoués amis, qui le regrettent beaucoup.

Saisi soudain d'une fièvre qui devait l'emporter dans la tombe, il commença dès lors à se préparer à la mort. Celle-ci ne tarda pas à arriver. La veille même du jour anniversaire de ses 20 ans, à l'heure où ses camarades, qui l'attendaient avec impatience au

collège, le croyaient en pleine voie de guérison, ses yeux se fermèrent pour ne jamais plus se rouvrir. La famille, il est inutile de le dire, pleure amèrement, et n'est pas prête d'oublier celui pour l'instruction duquel elle s'était tant imposé de sacrifices, et dont l'avenir s'annonçait si bien.

Le défunt était fils de M. Alcide Lafortune et neveu de M. Damase Lafortune, le jeune et énergique maire du village de la Pointe Gatineau. Ses études, nous le répétons, furent très brillantes, et ses belles qualités sociales, avec sa grande piété, en ont fait, de son vivant, un favori parmi la jeunesse des villes de Hull, d'Ottawa et des alentours.

Le Seigneur lui a fait justice en appelant son âme dans le séjour des élus, où il n'y a plus de pleurs, et l'a grandement aimé en le débarrassant des soucis de cette vie.

Hull, septembre 1896.

X.

On dit toujours qu'il faut fermer l'oreille à la calomnie. Mieux vaudrait lui fermer la bouche.

Notre vanité est la plus crédule de toutes nos passions, sans excepter l'amour.—V. CHERBULIEZ.